

COMMUNICATIONS DE Monsieur le Maire

Coopération Intercommunale article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999. Rapport d'activité 2008 de la CUB.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

L'article 40 de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale stipule que « le président de l'établissement de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public sont entendus... »

M. LE MAIRE. -

Le rapport d'activité de la CUB. Ce sont des choses connues là aussi.

Pas de problèmes ?

(Aucun)

Voeu relatif à l'appel Ultimatum climatique.

Monsieur le Maire présente le voeu suivant :

Le climat est l'un des enjeux planétaires du siècle qui vient. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète.

Dans la suite du protocole de Kyoto, se tiendra à Copenhague du 7 au 19 décembre prochain, le sommet de l'ONU où les Etats du monde entier ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique.

Il est crucial que cette négociation internationale se traduise par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés, qui ont une responsabilité historique et dont les émissions doivent impérativement décroître de 80 % d'ici 2050. Les pays émergents ont également un rôle stratégique à jouer, afin que leur légitime aspiration au bien être se fasse dans le cadre de nouveaux modèles de développement, sobres en carbone.

Cette exigence, vitale pour la planète, est accompagnée d'une forte mobilisation citoyenne et associative, qui se traduit par de nombreuses initiatives dont l'appel « l'Ultimatum climatique » (www.copenhague-2009.com), lancé par une douzaine d'ONG françaises, en vue de peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague.

ADOpte A L'UNANIMITE



Monsieur le Président,

Au mois de décembre de cette année se tiendra à Copenhague le Sommet de l'ONU sur le climat. Confrontés au péril climatique, les dirigeants du monde entier devront parvenir à surmonter leurs divergences d'intérêts de court terme pour se rassembler autour d'un projet politique mondial fondé sur un constat scientifique objectif et ainsi donner une suite au protocole de Kyoto qui soit à la hauteur des enjeux que nous allons devoir tous ensemble affronter dans les décennies à venir. Le résultat de cette conférence dessinera l'avenir climatique de l'humanité. Or comme le rappelait il y a un an le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, « nous sommes au bord d'une catastrophe si nous n'agissons pas ».

Acteurs reconnus de la protection de l'environnement, des droits humains et de la solidarité internationale, conscients des responsabilités qui sont les nôtres, nous avons décidé pour la première fois de parler d'une seule voix pour vous exprimer publiquement notre préoccupation et vous appeler à agir avec ambition et détermination lors de la Conférence de Copenhague. Au regard de l'ultimatum climatique auquel l'humanité est confrontée aujourd'hui, Monsieur le Président, vous aurez rendez-vous avec l'Histoire en décembre 2009.

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'activité humaine en est la cause. Ses impacts se font déjà ressentir en différents points du globe, notamment par la multiplication des catastrophes climatiques. Si nous n'agissons pas maintenant, ils seront sans aucun doute encore plus dévastateurs. C'est le constat sans appel de 2 500 scientifiques du monde entier qui ont reçu collectivement le Prix Nobel de la Paix en 2007 pour leurs travaux sur le phénomène des changements climatiques. Depuis, de nouveaux éléments scientifiques montrent, chaque jour, que le climat se dérègle au-delà des prévisions les plus pessimistes, avec des conséquences bien plus précoces que prévues et d'ores et déjà visibles.

S'il est encore difficile d'évaluer avec précision l'amplitude des impacts, le danger est en revanche déjà certain. Ecosystèmes ravagés, variabilité climatique extrême, hausse du niveau des océans... : les premières victimes de ces catastrophes en chaîne sont les populations déjà vulnérables en Afrique subsaharienne, en Asie centrale, du Sud Est ou dans de nombreux pays insulaires. La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau ou à la terre sont gravement menacés et des centaines de millions de personnes risquent d'être poussées à l'exode, grossissant les rangs de ceux que l'on nomme les « réfugiés climatiques ». Dans un monde de crises, nous craignons que la guerre, l'autoritarisme, les inégalités, la misère et la souffrance humaine prennent encore un peu plus le pas sur la paix, la dignité humaine et la démocratie.

L'urgence climatique nous commande donc d'agir à la hauteur des périls qui sont devant nous. Nous maîtrisons déjà la plupart des technologies nécessaires pour relever le défi d'un mode de développement qui intégrerait à sa juste mesure l'impératif climatique. De plus, cette rupture avec un modèle de développement hérité d'un passé révolu recèle des opportunités d'économies, d'emplois et d'innovations considérables. Encore faut-il que nous prenions la décision politique de le faire.

Tout d'abord, il faut impérativement parvenir à stopper la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2015 avant de les faire décroître. C'est la seule voie pour limiter le réchauffement des températures bien en-dessous de 2°C, seuil au-delà duquel la capacité à s'adapter de nos sociétés et des écosystèmes est menacée. Pour ce faire, Les pays industrialisés, dont la France, doivent s'engager collectivement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990.

Mais cela ne sera pas suffisant. Les pays en développement doivent, eux aussi, mettre en place les politiques industrielles, énergétiques et agricoles qui limiteront la croissance de leurs émissions avant de les réduire, sans compromettre leur légitime aspiration au développement économique et social. L'accord de Copenhague devra permettre à ces pays d'évoluer vers des modèles sobres en carbone. Il devra aussi leur permettre de s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique.

Pour nombre d'entre eux, en particulier les plus vulnérables, ces actions ne pourront se faire sans le soutien financier et technique des pays industrialisés. Les besoins d'ici à 2020 sont évalués à plus de 100 milliards d'euros par an. C'est moins de 10% des dépenses militaires mondiales.

Responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui dans l'atmosphère, munis de capacités d'action plus fortes, les pays industrialisés portent la responsabilité morale, légale et économique de mener le combat contre le dérèglement du climat. Monsieur le Président, vous vous devez de prendre la tête de ce combat qui est sans aucun doute l'enjeu de ce siècle. Notre avenir commun dépendra dans deux cents jours des choix politiques qui seront fait

M. LE MAIRE. -

Enfin il y a l'Ultimatum Climatique. Je propose au Conseil de l'adopter puisque tout le monde l'a vu maintenant.

Tout le monde l'a lu ? Tout le monde est d'accord pour l'adopter ?

Merci.

M. LE MAIRE. -

Je crois que l'ordre du jour est épuisé.

Je vous remercie.

(La séance est levée à 18 h 35)